Communes de Faimes, Geer, Villers-le-Bouillet et Braives

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande suivante.

Concerne la demande de Monsieur REGIMONT Alexandre, domicilié rue des Bada n°11 à 4317 Faimes

Le projet visé concerne le renouvellement d'autorisation de l'exploitation existante et à la construction et l'exploitation de deux poulaillers d'engraissement supplémentaires. Ceux-ci s'implanteront à l'arrière d'une exploitation initialement composée de deux poulaillers d'engraissement, d'une porcherie et d'un hangar de stockage. Les capacités d'hébergement sont établies à 1.521 porcs à l'engraissement et 136.838 poulets de chair.

Le terrain concerné est situé sur le territoire de la Commune de Faimes, rue de la Gare 38 et est cadastré Division 3, section B, n°232 A2, 232 G, 232 E, 232 F et 232 D.

Le dossier peut être consulté aux administrations communales à partir du **06/11/2026 jusqu'au 07/12/2026.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
22/10/2026	**06/11/2026**	Administration communale de Faimes Service Urbanisme Rue Adolphe Braas, 13 4317 Faimes **Le 07/12/2026 à 11h00**	Administration communale de Faimes Rue Adolphe Braas, 13 à 4317 Faimes OU urbanisme@faimes.be
22/10/2026	**06/11/2026**	Administration communale de Geer Service urbanisme Rue de la Fontaine, 1 4250 Geer **Le 07/12/2026 à 11h00**	Administration communale de Geer Rue de la Fontaine, 1 4250 Geer
22/10/2026	**06/11/2026**	Administration communale de Villers-le-Bouillet Service Cadre de Vie Rue des Marronniers, 16 4530 Villers-le-Bouillet **Le 07/12/2026 à 10h00**	Administration communale de Villers-le-Bouillet Rue des Marronniers, 16 4530 Villers-le-Bouillet cadredevie@villers-le-bouillet.be
22/10/2026	**06/11/2026**	Administration communale de Braives Service Environnement Rue du Cornuchamp, 5 4260 Braives **Le 07/12/2026 à 10h00**	Administration communale de Braives Rue du Cornuchamp, 5 4260 Braives environnement@braives.be

Le dossier de demande de permis comprenant l'étude d'incidences peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, suivant les modalités ci-dessous :

Pour Faimes : Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête auprès du Service Urbanisme chaque jour ouvrable pendant les heures de service, de 09h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous ou le jeudi jusqu'à 20h sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance. Personne de contact : Nicolas Hubin 019/33.98.56 urbanisme@faimes.be

Pour Geer : Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête auprès du Service Urbanisme Uniquement sur rendez-vous de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi. 019/58.80.33

Pour Villers-le-Bouillet : Le dossier peut être consulté UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS auprès du service cadre de vie de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet les lundis de 13h30 à 16h, les mercredis de 13h30 à 20h et les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h. Toute personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de notre éco-conseillère, Madame Charlier au 085/61.62.78. ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be

Pour Braives : Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête auprès du Service Environnement du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 ou sur rendez-vous auprès de Mme Marie Tournay 019/69.62.26 environnement@braives.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- Du demandeur (Monsieur Alexandre Régimont : 0479/32.99.09 – therese.warnier@skynet.be)
- Du conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet
- Du Fonctionnaire technique à savoir : SPW-Département des Permis et Autorisations, Direction de Liège, Esplanade Simone Veil 1, 10° étage – 4000 Liège – 04/230.39.64
- Du Fonctionnaire délégué à savoir : SPW- Direction de Liège II Urbanisme, Montagne Sainte-Walburge n°2 – 4000 Liège – 04/224.54.11

Le Collège communal de Faimes est l'autorité compétente pour prendre la décision faisant l'objet de la présente enquête publique.

Faimes, le 22 octobre 2026

La Directrice Générale ff, **Le Bourgmestre,**

F. Laaouej **J-M Delchambre**